



# Communiqué de presse

## Conférence de presse

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

### **CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR LE MOIS DE JUILLET, L'AMBASSADEUR EUGÈNE-RICHARD GASANA, DU RWANDA**

Le Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, l'Ambassadeur Eugène-Richard Gasana, du Rwanda, a présenté, cet après-midi à la presse, le programme de travail mensuel du Conseil, qui sera marqué par un débat de haut niveau sur l'évolution des partenariats de l'ONU avec les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix.

« La présidence du Conseil de sécurité par le Rwanda au cours de ce mois revêt un caractère particulier pour nous », a déclaré M. Gasana, en rappelant que son pays commémorait le vingtième anniversaire de sa libération. Le 4 juillet, a-t-il précisé, le Rwanda va célébrer le jour où le Front patriotique rwandais avait pris le contrôle de Kigali, en 1994, pour arrêter le génocide contre les Tutsis. Ce mois de juillet marque également le dixième anniversaire de la participation du Rwanda aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

C'est dans ce contexte, a expliqué l'Ambassadeur Gasana, que sera organisé, le 28 juillet, un débat ouvert au niveau ministériel sur les partenariats de l'ONU avec les organisations régionales et sous-régionales dans le maintien de la paix. Il sera présidé par la Ministre rwandaise des affaires étrangères et de la coopération, Mme Louise Mushikiwabo. Le Conseil entendra, à cette occasion, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon; la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini Zuma; et la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton.

Le 15 juillet, lors d'une séance d'information sur la consolidation de la paix postconflit, le Représentant permanent de la Croatie auprès des Nations Unies, M. Vladimir Drobnyak, qui avait présidé la septième session de la Commission de consolidation de la paix en 2013, présentera le rapport de la Commission pour cette période. Le Président de la Commission en exercice, M. Antonio deAguiar Patriota (Brésil), fera également un exposé, qui sera suivi d'un dialogue informel avec les présidents des configurations de pays de la Commission, le Président et le Vice-Président de la Commission, ainsi que le Président du Groupe de travail sur les leçons apprises.

Quatre autres séances d'information, suivies de consultations, seront organisées ce mois-ci. La première, le 8 juillet, portera sur le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, avec un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, M. Saïd Djinnit.

La séance d'information du 10 juillet portera sur les travaux du Comité des sanctions créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine. La Représentante permanente de la Lituanie, Mme Raimonda Murmokaitė, fera un exposé en sa qualité de Présidente de ce Comité. Le Conseil de sécurité tiendra ensuite des consultations sur les travaux de ce Comité, ainsi que sur ceux du Comité des sanctions 751/1907 sur l'Érythrée et la Somalie, que préside M. Oh Joon, de la République de Corée.

Le 16 juillet, le Conseil de sécurité examinera, au cours de consultations sur la République centrafricaine, le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), auxquelles participera le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous. Le même jour, le Conseil de sécurité se réunira en séance privée sur le Soudan et le Soudan du Sud avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour ces deux pays,

M. Haile Menkerios, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence, Mme Valerie Amos.

Le Représentant spécial du secrétaire général pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), M. Tarek Mitri, s'adressera aux membres du Conseil, le 17 juillet, au cours d'une séance privée.

Le débat trimestriel ouvert du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient, y compris la question de la Palestine, aura lieu le 22 juillet, après un exposé du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Robert Serry.

Des consultations sont également prévues sur la Syrie. Tout d'abord le 7 juillet pour entendre la Coordinatrice spéciale conjointe pour la vérification des armes chimiques, puis le 30 juillet, pour entendre un exposé de Mme Valerie Amos sur la situation humanitaire en Syrie.

Toujours sur le Moyen-Orient, le Conseil de sécurité examinera, au cours de consultations le 9 juillet, le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 concernant le Liban, après des exposés du Coordonnateur spécial pour ce pays, M. Derek Plumbly, et du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Edmond Mulet.

Le Conseil de sécurité tiendra, le 23 juillet, une séance d'information sur la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), au cours de laquelle il entendra le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Iraq, M. Nickolay Mladenov, avant de poursuivre ses travaux sur cette question dans le cadre de consultations.

Le même jour, le Conseil se réunira avec les pays fournisseurs de troupes à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Le lendemain, il entendra, au cours de consultations, la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission, Mme Lisa Buttenheim. Le 30 juillet, il adoptera des résolutions concernant le renouvellement des mandats des missions en Iraq et à Chypre.

Comme lors de la première présidence du Rwanda, en avril 2013, le mois se conclura par un débat de synthèse mais, contrairement à la pratique établie depuis une année et demie, ce débat sera public, a indiqué M. Gasana. Il a émis l'espoir que ce format permettra de faire comprendre à un public plus large les dynamiques en présence au sein du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité pourrait en outre aborder, pendant ce mois, des dossiers comme la non-prolifération, la MANUI, le Mali, la République démocratique du Congo, ainsi que les lettres des Représentants permanents de l'Ukraine et de la Fédération de Russie concernant la situation en Ukraine.

Comme le programme de travail mensuel couvre les « principaux conflits actuels », le Président du Conseil de sécurité a assuré qu'il communiquerait avec les représentants de la presse aussi souvent que possible.

Répondant aux correspondants journalistes, M. Gasana a indiqué que les délégations du Luxembourg, de l'Australie et de la Jordanie devaient l'informer des progrès réalisés sur le projet de résolution concernant la situation humanitaire en Syrie qu'ils ont initié. En ce qui concerne le retard dans l'adoption des budgets des missions de maintien de la paix, le Président du Conseil a rappelé que son pays était l'un des plus gros fournisseurs de troupes et il a espéré que les négociations aboutiront rapidement à une solution.

Interrogé également en sa capacité nationale, il a rappelé que le Conseil avait adopté plusieurs résolutions visant le désarmement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et que la Brigade d'intervention de la MONUSCO était chargée de neutraliser tous les groupes armés de l'est de la RDC, y compris le FDLR. Pour ce qui est de la réforme du Conseil de sécurité, M. Gasana, qui s'exprimait toujours en sa capacité nationale, a estimé que des représentants de l'Afrique méritaient d'y siéger. Les deux tiers des questions traitées par le Conseil, a-t-il fait remarquer, concernent l'Afrique.

